



# LE PLAN DE RELANCE DES ENERGIES RENOUVELABLES

## LES MESURES A COURT TERME

NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<b>AMÉLIORER LE PILOTAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL</b>		
<p>1. S'engager à réviser les objectifs de développement de certaines filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter les objectifs 2020 de la filière solaire photovoltaïque</li> <li>- fixer des objectifs pour les énergies marines à l'horizon 2020 et 2030</li> <li>- préciser les objectifs pour le bois énergie, le biogaz et les déchets ménagers</li> </ul>	Automne 2013	<p>Conférence environnementale</p> <p>Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt</p>
<p>2. Fixer des objectifs annuels aux Régions à travers une feuille de route en s'appuyant sur les Schémas Régionaux Climat Air Energie</p>	Novembre 2013	Feuille de route aux Préfets de Région
<p>3. Lancer la concertation pour la détermination de nouvelles zones en vue des prochains appels à projets (éolien en mer, hydrolien, hydroélectricité, etc.)</p>	Décembre 2013	Concertation locale pilotée par les Préfectures



NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<b>CRÉER UN CHOC DE SIMPLIFICATION</b>		
1. Revoir les règles définissant les installations ENR soumises au dispositif des Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RENR)	Septembre 2013	Mesure réglementaire
2. Supprimer, pour la filière photovoltaïque, l'obligation d'intégration au bâti sur le bâtiment existant	Octobre 2013	Mesure réglementaire
3. Prolonger les délais de validité des autorisations environnementales et d'urbanisme	Novembre 2013	Mesure réglementaire
4. Simplifier les procédures d'autorisation pour le renforcement du réseau électrique et garantir le respect des délais de raccordement des ENR au réseau	Décembre 2013	Mesure réglementaire
5. Créer une procédure d'autorisation unique pour chacune des filières éolienne, biogaz, hydroélectricité et énergies marines	Décembre 2013	Pour les énergies marines, loi cadre « Biodiversité »
	Début 2014	Par expérimentation régionale pour les filières éolienne, biogaz et hydroélectricité



NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<b>CRÉER UN CHOC DE SIMPLIFICATION (SUITE)</b>		
6. Réduire drastiquement les délais d'instruction des demandes d'autorisation des projets ENR en encadrant strictement certaines étapes de la procédure	Début 2014	Projet de loi « simplification » <sup>1</sup>
7. Limiter l'impact des recours contentieux en fixant un délai unique de recours des tiers de 2 mois	Début 2014	Article additionnel au projet de loi « simplification »
8. Simplifier le recours au financement participatif (offre au public de titres financiers par exemple)	Début 2014	Projet de loi « simplification »

<sup>1</sup> Projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnances diverses mesures de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises



NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<b>SÉCURISER L'ÉCONOMIE DES PROJETS</b>		
1. Confirmer les tarifs d'achat (éolien, solaire photovoltaïque, ...) par la sécurisation juridique des dispositifs d'aide	Septembre 2013	Notification auprès de la Commission européenne
2. Assurer un partage équitable des coûts d'adaptation du réseau électrique entre producteurs et gestionnaires de réseau	Septembre 2013	Mesure réglementaire
3. Mettre en place un tarif photovoltaïque « autoconsommation » dans les DOM COM associant stockage, service réseau et maîtrise de l'énergie	Septembre 2013	Mesure réglementaire
4. Lancer l'appel d'offres CRE 3 de 1 000 MW pour le solaire avec volets DOM COM et solaire thermodynamique	Octobre 2013	Procédure d'appels d'offres
5. Maintenir la fiscalité attribuée aux biocarburants jusqu'à fin 2015	Automne 2013	Projet de loi de finances
6. Redynamiser les moyens alloués à la biomasse : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doubler le Fonds chaleur</li> <li>- Revaloriser le tarif d'achat cogénération biomasse pour 200 MW et le tarif biogaz</li> <li>- Revaloriser le Fonds déchets pour soutenir la méthanisation</li> <li>- Créer un Fonds de mobilisation de la biomasse</li> </ul>	Automne 2013	Projet de loi de finances et mesures réglementaires



NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<b>RENFORCER LA FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE</b>		
1. Revenir au taux de TVA à 5 % pour le bois énergie	Automne 2013	Projet de loi de finances
2. Alléger la fiscalité pour les nouvelles installations hydroélectriques, STEP <sup>2</sup> comprises	Automne 2013	Projet de loi de finances
3. Maintenir le Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) pour les équipements domestiques utilisant une source d'énergie renouvelable	Automne 2013	Projet de loi de finances
<b>LANCER ET PÉRENNISER DE NOUVELLES FILIÈRES</b>		
1. Lancer au plus tôt l'Appel à Manifestation d'Intérêt « fermes pilotes » pour les hydroliennes	Septembre 2013	Procédure AMI
2. Préparer de nouveaux appels à projets pour l'éolien en mer (3 000 MW) et pour les autres énergies marines	Janvier 2014	
<b>SOULAGER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES CONSOMMATEURS</b>		
1. Lancer un Plan Précarité Logement afin d'équiper d'appareils de chauffage au bois et/ou de PAC 100 000 maisons individuelles (logement social) par an, pendant 5 ans	Automne 2013	Projet de loi de finances

<sup>2</sup> Station de transfert d'énergie par pompage

## LES MESURES A MOYEN TERME

NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<p><b>1. Anticiper l'évolution des mécanismes de soutien en tenant compte de l'amélioration de la compétitivité de chaque filière</b></p> <p><i>Dans les années qui viennent, le paysage énergétique va se transformer. Dès maintenant, cette évolution doit être préparée pour que les énergies renouvelables s'insèrent harmonieusement dans le mix électrique européen. Les dispositifs existants seront amenés à évoluer (mécanismes de soutien, stockage, autoconsommation).</i></p>		
<p><b>2. Financer efficacement les projets et investissements en lançant un programme Bpifrance « ENR » pour faciliter l'accès aux crédits (sur le modèle de kfW)</b></p> <p><i>De nombreux projets de production d'énergie renouvelable ont été soutenus par Oséo. La mise en place de Bpifrance doit permettre d'accélérer ce soutien tant pour le financement des projets ENR que pour l'investissement dans l'outil industriel.</i></p>	Printemps 2014	Projet de loi de programmation sur la transition énergétique
<p><b>3. Amorcer de nouveaux programmes dans le cadre des investissements d'avenir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en lançant des démonstrateurs et des AMI pour tester les solutions de stockage d'électricité produite à partir d'ENR</li> <li>- en accordant 500 millions d'euros sur 5 ans, issus des fonds du Plan d'Investissements d'Avenir, à un plan R&amp;D « EnR performances » (solaire thermique, pompes à chaleur, bois énergie et biogaz performants).</li> </ul>	Printemps 2014	Projet de loi de programmation sur la transition énergétique





NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
<p><b>4. Améliorer les exigences environnementales et en matière de qualité des projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En introduisant des critères qualitatifs et environnementaux attachés aux mécanismes de soutien :           <ul style="list-style-type: none"> <li>· Certifications/labellisations des projets, des acteurs et des équipements</li> </ul> </li> <li>- En identifiant et en promouvant des opérations à forte conditionnalité carbone des mécanismes d'aide.</li> </ul>	<p>Septembre 2014</p>	<p>Mesures volontaire des acteurs EnR</p>
<p><b>5. Accélérer le développement industriel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à travers la programmation d'appels d'offres pluriannuels pour le solaire</li> <li>- en identifiant et en promouvant des solutions à forte valeur ajoutée nationale (création de labels)</li> <li>- en donnant de la visibilité aux acteurs (porteurs de projets, industriels et investisseurs) avec la fixation d'objectifs pour chaque filière ENR dans la Programmation pluriannuelle des investissements</li> <li>- en mettant en œuvre les plans industriels « énergies renouvelables », « industrie du bois », « chimie verte et biocarburants » présentés le 12 septembre 2013 par le Président de la République</li> <li>- en favorisant les actions de promotion d'une marque France à l'international pour chaque filière ENR, à l'instar de France Solar Industry, French Fire et Windustry France.</li> </ul>	<p>Janvier 2014</p> <p>Poursuivre et amplifier</p> <p>Décembre 2014</p> <p>Poursuivre et amplifier</p>	<p>Procédures d'appel d'offres</p> <p>Mesures volontaires des acteurs EnR</p> <p>Programmation pluriannuelle des investissements</p> <p>Mesures volontaires des acteurs EnR et soutien public à l'export</p>



NOS PROPOSITIONS	CALENDRIER	TYPE DE MESURE
6. Définir un plan de développement des ENR dans les DOM COM pour atteindre l'objectif de 50 % d'ENR dans la consommation d'énergie en 2020	Printemps 2014	Projet de loi de programmation sur la transition énergétique